



**HAL**  
open science

## **Pour un ministère de l'intelligence artificielle. Tribune dans "Libération", 7 août**

Thierry Ménissier, Marius Bertolucci

### ► **To cite this version:**

Thierry Ménissier, Marius Bertolucci. Pour un ministère de l'intelligence artificielle. Tribune dans "Libération", 7 août. 2024. <halshs-04721333>

**HAL Id: halshs-04721333**

**<https://shs.hal.science/halshs-04721333v1>**

Preprint submitted on 4 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Pour un ministère de l'intelligence artificielle

Prépublication de la tribune parue dans *Libération* le 7 août 2024, consultable [ici](#).

Thierry Ménissier, université Grenoble Alpes, directeur chaire « éthique & IA », Institut pluridisciplinaire d'IA MIAI (France 2030)

Marius Bertolucci, Aix-Marseille Université, auteur de *L'Homme diminué par l'IA* (éd. Hermann, 2023)

Alors que l'intelligence artificielle (IA) devient une priorité économique, politique et géopolitique, la France une fois encore doit faire appel à la force de son État tant pour exister dans le concert des entreprises que pour servir de modèle aux autres nations. D'une manière éthiquement ambitieuse, l'engagement de la puissance publique est nécessaire pour que l'IA serve l'idéal des Lumières au lieu de contribuer à son assombrissement. La création d'un ministère dédié à l'IA comme chef d'orchestre des forces vives du pays s'impose pour garantir notre souveraineté technologique, appliquer des développements éthiques, assurer la sécurité des citoyens et jouer un rôle moteur dans l'innovation. Sans cela, comment entendre l'ambition du Président Macron qui a récemment déclaré que « La France a fait le choix d'être le pays leader en Europe sur l'IA » ?

## À quand un ministère de l'IA ?

La France doit beaucoup de ses grandes réalisations technico-industrielles à l'intervention de l'État. L'IA et le numérique ne rendent pas obsolète ce rôle directeur de la puissance publique à l'heure de la 4ème révolution industrielle. Les enjeux de souveraineté, rappelés par la récente panne informatique mondiale, invitent une intervention étatique proactive.

Au pays de Colbert, le portage gouvernemental des technologies s'effectue habituellement sous la houlette du ministère de l'Économie, sauf de mai à novembre 1995 lorsque François Fillon fut ministre de plein exercice des Technologies de l'Information et des Postes. Étonnamment, alors que l'IA bouleverse notre société à un rythme effréné, le portefeuille ministériel et son récipiendaire ont perdu en poids politique. Le ministre délégué Jean-Noël Barrot (2022-2024) a passé le relais à la Secrétaire d'État Marina Ferrari : comment entendre cette dégradation de statut autrement que comme un mauvais signe, tandis qu'un ministère spécifique,

éventuellement renforcé par une personnalité ayant le statut de Ministre d'Etat serait un signe de la mise à l'agenda politique des enjeux de l'IA.

Certains pays l'ont bien compris. Dès 2017, la réponse des Émirats arabes unis à l'après-pétrole est une stratégie nationale autour de l'IA avec un ministre d'État. Pays avec qui et la France a signé « un partenariat stratégique » à Viva Tech 2024. Plus proche de nous, début 2023 l'ex-Premier ministre Rishi Sunak a extrait le *Digital* d'un portefeuille également dédié à la culture, au sport et aux médias pour en faire un ministère à part entière, signe de la volonté du Royaume-Uni d'être un acteur leader.

## **IA sans conscience n'est que ruine de l'État**

Les mésusages de l'IA dans le secteur public ne sont nullement une exception. Par exemple, en 2021 le gouvernement des Pays-Bas a démissionné suite au scandale impliquant un algorithme de détection des fraudeurs aux allocations familiales. Plus de 30 000 familles se sont retrouvées injustement endettées, 2 090 enfants retirés de leurs familles. En France, la mise en évidence du caractère discriminatoire de l'algorithme de la CAF par la Quadrature du Net n'a pas empêché un de ses directeurs de défendre devant le Défenseur des Droits la neutralité de l'algorithme puisque « nul ne peut expliquer pourquoi un dossier est ciblé ». La déresponsabilisation de certains acteurs publics semble parfois inquiétante. Faut-il rappeler que la police nationale a utilisé une IA illégale de reconnaissance faciale pendant des années ?

Comment est-il possible que deux ans après la sortie de ChatGPT, les universités soient encore à se poser des questions sur comment réagir, tandis que son prédécesseur GPT-3, en ligne depuis l'été 2020, a déjà suscité des débats sur la triche des étudiants outre-Atlantique ? L'incapacité des acteurs publics à prévoir (et par conséquent à administrer) ces questions apparaît flagrante.

## **Les enjeux à relever pour un ministère de l'IA**

Un ministère de l'IA avec des compétences de veille et d'anticipation serait essentiel pour garantir que les systèmes d'algorithmes servent le bien public. Mieux, il unifierait les diverses structures actuelles disséminées dans l'appareil d'État. Rappelons les objectifs essentiels :

La souveraineté technologique de la France exige de lourds investissements en infrastructures (centre de données, supercalculateur) et en accompagnement de l'innovation pour créer des

fleurons nationaux. Ne laissons pas notre avenir se dessiner à l'aune des budgets en R&D en hausse exponentielle des GAFAM (en milliards de dollars) : Amazon (73,2) ; Alphabet (39,5) ; Meta (35,3) ; Apple (29,92) ; Microsoft (26,6). En comparaison, le budget français de la recherche et l'enseignement supérieur s'élève à 25,7 milliards d'euros.

La construction et l'application d'un cadre éthique de l'IA pour assurer la sécurité de tous. Avec les usages des questions nouvelles apparaissent, incluant notamment les questions d'inégalité et de genre, et au premier chef (compte tenu du caractère énergivore des IA génératives), la dimension environnementale.

Le marché du travail est à l'orée d'une de ses plus grandes révolutions dont les premiers signes sont déjà là. Pour accompagner et anticiper, il faut un acteur central pour des politiques interministérielles. L'initiative du LaborIA (impulsée par le Ministère du Travail, de la Santé et de la Solidarité et l'INRIA depuis 2021) fournit un excellent modèle et doit être amplifiée.

Pour réaliser l'objectif du comité interministériel de la transformation publique de « Mettre l'IA et le numérique au service des Français », nous appelons la création d'un ministère de l'IA pérenne servant d'institution de référence. Au sein d'un nouveau gouvernement technique, une personnalité de la société civile avec un leadership fort et visionnaire représente une opportunité de rassembler chercheurs, entrepreneurs, intellectuels, associations, etc.